



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U, du 22 au 26 juin 2009

Point 3.2 de l'ordre du jour

CE144/5, Add. I (Fr.)

26 juin 2009

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU JURY D'OCTROI DU PRIX DE L'OPS D'ADMINISTRATION 2009

1. Le Jury d'octroi du Prix de l'OPS d'Administration pour 2009, est composé de délégués de l'Argentine, la Bolivie et les Etats-Unis d'Amérique.
2. Celui-ci s'est réuni les 24 et 25 juin, lors de la 144^e session du Comité exécutif et a examiné l'information sur le candidat nommé par l'un des États membres, à savoir :

Nom

Pays

Dr Merceline Dahl-Regis

les Bahamas

3. Le Comité a décidé de décerner le Prix de l'OPS d'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
4. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver la résolution suivante :

Projet de résolution

LA 144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix de l'OPS d'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) ; et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS d'Administration, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994), la 124^e session du Comité exécutif (1999), la 135^e session du Comité exécutif (2004) et la 140^e session du Comité exécutif (2007),

DÉCIDE :

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix d'Administration de conférer le Prix de l'OPS d'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
2. De transmettre le rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS d'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) au 49^e Conseil directeur.

- - -